

Cancer du col de l'utérus : Le dépistage 100% pris en charge

C'est hier que le Premier ministre et la ministre de la Santé ont présenté un plan de prévention concrétisant le premier axe de la stratégie nationale de santé. Parmi les mesures présentées, **le dépistage du cancer du col de l'utérus sera dorénavant remboursé à 100%**.

Rappelons que, comme l'a souligné Agnès Buzyn dans son intervention, « le repérage précoce des lésions précancéreuses permet d'éviter à 100% [son] développement ».

[Les Français faisant toujours preuve de défiance à l'égard de ce vaccination contre le HPV](#), le gouvernement espère que le dépistage systématique permettra de diminuer le nombre de victimes (1000 décès par an) et de nouveaux cas (3000/an).

Source : [Ministère des Solidarités et de la Santé](#)